



**MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Montreuil, le 22/06/2020

### **Saisie de 771 kilos d'herbe de cannabis dans un chargement d'oignons, par les douaniers de Port-Vendres**

Le 17 juin, vers 22 heures, une équipe de la brigade des douanes de Port-Vendres, a intercepté, pour le contrôler, un ensemble routier conduit par un homme de nationalité espagnole, au péage du Boulou.

Selon les documents présentés, le chauffeur effectuait un trajet de Valence vers Rome pour y acheminer des oignons. Le contrôle physique de la marchandise, réalisé sur place, a permis la découverte de 771 kg d'herbe de cannabis dans des cartons, dissimulés au milieu des oignons.

La valeur de cette prise est estimée à 7,7 millions d'euros sur le marché illicite de la revente des stupéfiants.

Jugé en comparution immédiate ce jour, par le tribunal de grande instance de Perpignan, l'infracteur a été condamné à 5 ans de prison, 5 ans d'interdiction de territoire, une amende douanière de 1 349 000 € et à la confiscation de la remorque et des 22 tonnes d'oignons.

En 2019, les services douaniers français ont saisi 52,3 tonnes de cannabis,

Les réseaux criminels choisissent souvent des denrées alimentaires, notamment des fruits et légumes, pour dissimuler les cargaisons de stupéfiants. Ainsi, la brigade des douanes des Ulis avait saisi, quelques jours plus tôt, 552 kg de résine de cannabis cachés dans 19 tonnes de melons et pastèques.

Lorsque leur état le permet, l'administration vend les fruits et légumes saisis au profit du Trésor public ou les donne à des associations caritatives. Ainsi, les 22 tonnes d'oignons ont pu être vendus à un grossiste et les 19 tonnes de melons et pastèques remis à une association caritative.

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

**L'album photos** : <https://flic.kr/s/aHsmP1Pf3S>

La saisie des Ulis : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/HA24R4>

**Crédit images** : Douane française

**Contact presse** : Bureau de la communication – DGDDI  
01 57 53 41 03 [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)